

Axe 03 : les institutions éducatives

L'éducation, en tant que processus social, vise à assurer et organiser les échanges entre les différents membres d'une société. Et ce, afin d'assurer l'adaptation de l'être humain dans l'environnement dans lequel il vit. C'est dans cette optique que le rôle des différentes institutions éducatives s'impose.

Les institutions varient en fonction de l'âge, du contexte social mais aussi de la nature de l'institution (formelle ou informelle) et du type d'activités qui la caractérise.

Dans cet axe, nous allons tracer la liste des différentes institutions éducatives.

1. La Famille

La famille constitue le premier milieu social avec lequel l'être humain va interagir. Elle constitue un groupe social régi par des liens informels (mis à part le contrat de mariage), vivant souvent sous le même toit dans des conditions homogènes.

Cependant, il est nécessaire de souligner que dans les approches les plus récentes de la famille, cette notion d'homogénéité est très relative. Il est vrai que dans l'apparence les enfants sont élevés dans les mêmes conditions, mais chaque enfant vit et interagit avec ces conditions différemment que ses frères et sœurs. C'est ainsi que plusieurs chercheurs reconnaissent le rôle de l'enfant non seulement dans sa propre éducation mais aussi dans l'éducation de ses parents. Et ce, dans la mesure où chaque enfant a sa propre stratégie d'interaction avec ses parents et qui est susceptible d'affecter leurs pratiques éducatives.

1.1. Les fonctions de la famille :

La famille constitue le premier milieu à partir duquel l'être humain commence à développer une conception de lui-même et du monde extérieur. Et par conséquent, il commence à développer ses stratégies d'interaction et d'adaptation face aux différentes situations qui lui font face notamment les situations scolaires. C'est ainsi

que la responsabilité de la famille ne s'avère pas légère et se doit d'assurer plusieurs fonctions comme suit :

- La sécurité et l'intégrité physique et psychologique de ses membres
- Les besoins fondamentaux (la nourriture, la santé, l'habitat, l'éducation) de ses membres et en particuliers si ces derniers sont encore mineurs
- Les besoins psychologiques d'attention, d'écoute et d'affection envers ses membres

Institutions éducatives

Master 1

Didactique

- L'accès aux activités culturelles et aux loisirs
- -La transmission du patrimoine culturelle (traditions, histoire, religion...etc.)

- L'épanouissement personnel : en offrant une éducation qui incite à l'autonomie et qui soutient la confiance en soi de ses membres. Le suivi de la scolarité (aide aux apprentissages, suivi des difficultés....etc.)

1.2. Les styles éducatifs : Les classifications sont multiples mais il existe trois styles éducatifs principaux qui peuvent être identifiés :

- **Le style souplement structuré :** les parents valorisant une attitude qui encourage les échanges verbaux avec un usage de leur autorité en cas de nécessité,

- **Le style autoritaire :** se caractérise par un contrôle élevé et un manque de négociation des règles, des choix et des décisions. C'est un style qui ne favorise pas le développement psychologique et cognitif.

- **Le style permissif :** Le contrôle des règles est faible les besoins des enfants sont très sollicités et trouvent toujours réponse. L'usage de l'autorité est déséquilibré et tend vers la violence dans les situations de débordement ressenti à cause de l'impuissance des parents face à leurs enfants.

1.3. Famille et réussite scolaire : Plusieurs facteurs font de la famille un milieu pouvant impacter significativement l'efficacité du rendement scolaire des enfants et des adolescents :

- **Les styles éducatifs :** Les styles éducatifs qui semblent être les moins efficaces sont le permissif et l'autoritaire. En effet, la « permissivité est souvent corrélée avec les difficultés d'attention et d'apprentissage. Ce style éducatif, s'accompagne souvent aussi d'attitudes négatives à l'égard de l'école et des responsables éducatifs (enseignants personnel...). Par ailleurs, l'excès d'autorité provoque l'anxiété et la passivité. Et freine voire inhibe les potentiels des enfants et leurs confiance en eux. C'est alors, l'encouragement et l'éducation à l'autonomie qui est le plus favorable à la réussite scolaire.

-**Le niveau scolaire des parents :** D'après des études portant sur le sujet de la réussite scolaire, Le niveau d'instruction des parents et particulièrement celui de la mère, tend

à impacter fortement le rendement scolaire. Ceci, vu que les parents instruits sont plus en mesure d'aider et d'accompagner leurs enfants dans leur scolarité et face aux difficultés d'apprentissage qu'ils rencontrent. Cependant, il convient de mentionner que la profession des parents n'a pas le même impact significatif sur la réussite scolaire.

-Les pratiques culturelles de la famille : l'une des sources de formations et d'enrichissement des connaissances c'est le capital culturel qu'on construit au sein de la famille. L'éducation à la lecture de livres, à la visite de musées, au cinéma, au théâtre.....etc. Sont autant d'activités qui favorisent le développement cognitif et personnel de l'enfant. **Ce point est très primordial pour l'apprentissage de toute langue étrangère.**

-Les attentes des parents : En effet, les élèves sont conscients des attentes de leurs parents. C'est ainsi que ces attentes peuvent devenir une source de motivation ou au contraire une source stress et d'inhibition. Au dépend des attitudes des parents face au respect de l'indépendance de choix de leurs enfants et leurs manquements aux attentes de leurs parents

-Les valeurs et les projets liés à l'école : Plus la famille valorise l'image de l'école et reconnaît l'importance du savoir dans le projet professionnel de ses enfants, plus ces derniers s'approprient des attitudes positives à l'égard de l'école et deviennent plus motivés.

Donc nous pouvons résumer que le rôle de la famille est très important dans l'apprentissage de l'enfant, notamment en langues.

2. Les crèches pour l'enseignement précoce :

Le mieux serait de dire l'apprentissage précoce est : « apprentissage des langues étrangères à l'école maternelle » et « apprentissage des langues étrangères à l'école primaire ». Si on prend l'exemple de l'Algérie et de l'introduction des langues étrangères, le mot "précoce" n'a réellement de sens que du point de vue institutionnel.

On dit de cet enseignement qu'il est précoce parce qu'il commence un, deux ou trois ans avant le moment où il aurait dû normalement commencer (suivant la nouvelle réforme du système éducatif). Dans le dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde, la définition proposée pour ce terme est : « *Ce qualificatif caractérise l'enseignement d'une langue étrangère ou seconde à de jeunes publics scolaires dans le cadre de l'école primaire et de l'école maternelle (on dit aussi enseignement pré-secondaire, pré-élémentaire ou pré-scolaire). Il souligne une situation nouvelle par rapport à la situation scolaire de référence, celle du secondaire, en introduisant, plus tôt que ne le prévoyait la tradition secondaire, l'enseignement apprentissage d'un nouvel idiome dans le cursus de l'école obligatoire* » (15CUQ, Jean-pierre, *dictionnaire didactique du français langue étrangère et seconde*, CLE international, paris,

2003, p.199.

2.1. Pourquoi l'apprentissage précoce ?

Pendant les dernières semaines de la grossesse et dès la naissance : la langue parlée fait partie de l'environnement sonore des nourrissons et constitue pour une stimulation très attirante. Les premiers mois de la vie, l'enfant est particulièrement sensible aux caractéristiques mélodiques et rythmiques de la parole. Il reconnaît la voix de sa mère et plus particulièrement son intonation. Le jeune enfant préfère écouter des énoncés dans lesquels la parole est lente, légèrement aigüe et dans lesquels les mouvements d'intonation sont amples.

A l'âge de 3 ans, un jeune enfant est capable d'entendre, de mémoriser et de reproduire des sons qu'une oreille adulte ne sait plus distinguer. Ainsi, plus l'apprentissage est précoce, plus l'enfant pourra reproduire parfaitement les sons, l'accentuation et la mélodie d'une seconde langue.

Des études récentes réalisées grâce aux techniques d'imagerie cérébrale montrent que la représentation corticale du langage est différente pour la langue maternelle et pour la seconde langue lorsque celle-ci a été acquise tardivement. Les régions cérébrales utilisées acquises sont légèrement différentes de celles de la langue maternelle et sont très variables d'une personne à l'autre. Par contre, dans les cas d'acquisition précoce d'une langue, on observe un très grand recouvrement des aires cérébrales impliquées. Notions qu'avec l'âge, les zones très spécialisées pour l'acquisition du langage perdent une grande partie de leur capacité d'acquisition. Une seconde langue semble donc de voir être acquise comme n'importe quelle autre connaissance ; c'est-à-dire par le biais d'un apprentissage explicite et en faisant appel à des stratégies et des astuces de mémorisation générales.

Le traitement de cette seconde langue s'en trouve donc allongé et sa maîtrise moins bonne. Donc ces données ont des implications au niveau des apprentissages

linguistiques : il semble que la période privilégiée pour l'apprentissage d'une langue se situe avant 9ans.

D'ailleurs de nombreuses études montrent que les enfants plus jeunes au début de l'immersion en langue cible ont un niveau de compétence plus élevé que celui de leurs parents ou leurs frères et sœurs plus âgés.

Nous déduisons alors que l'introduction d'une langue seconde à un âge précoce entraîne de meilleures performances en langue maternelle à condition que la compétence en langue maternelle soit déjà élevée au moment de l'exposition à la langue seconde.

2.2. Apprentissage précoce des langues étrangères (français, anglais) en crèche Algérienne

L'âge semble jouer un rôle déminent dans les processus d'acquisition. On sait maintenant qu'il existe une période privilégiée pendant laquelle l'enfant fait preuve d'une grande adaptabilité.

Les enfants moins de dix ans sont capables de récupérer intégralement leurs fonctions langagières après un traumatisme cérébral, contrairement aux enfants plus âgés. Leur extraordinaire malléabilité cérébrale compense facilement des atteintes jugées irrémédiables chez l'adulte.

De plus pendant cette tranche de vie, l'enfant manifeste de grandes qualités, notamment une formidable curiosité, une grande qualité, une grande spontanéité, ainsi qu'une flexibilité cognitive. Cette période joue un rôle déterminant dans l'acquisition du système de la langue seconde et il est fondamentalement d'en commencer l'apprentissage avant 10ans.

Pendant ces 10 premières années, l'enfant dispose d'une grande agilité cérébrale, cela favorise la restitution des différents accents. Dès l'âge de 7ans, l'influence de la langue maternelle prend trop d'importance et provoque une détérioration de ses capacités

auditives et mimétiques. Ceci devient alors moins sensible aux contrastes de prononciations, qui lui facilitaient jusqu'alors l'apprentissage des langues.

Plusieurs chercheurs stipulent que « *C'est pendant la période précédant l'école primaire que l'enfant développe les plus grande facilités pour l'apprentissage d'une langue étrangère car l'acquisition se fait encore de manière naturelle avant de se plier aux situations institutionnelles d'apprentissage* ». (GUBERRINA Petar).

Donc Enseigner une langue étrangère (français, anglais) dès l'école maternelle permet de favoriser une meilleure imprégnation des enfants et de sensibiliser à une culture différente tout en développant leurs compétences langagières. Il s'agit de sensibiliser les enfants de trois, quatre et cinq ans aux schémas intonatifs, aux rythmes et aux sonorités de la langue étrangère au moment où leurs capacités de discrimination auditive et de reproduction orale des sons sont encore maximales .

2.3. Avantages de l'apprentissage précoce d'une langue étrangère :

Nous pouvons énumérer les grands avantages de l'enseignement/apprentissage précoce à l'institution éducative qui est la maternelle comme suit :

- l'enfant est capable d'entendre et de reproduire à l'identique des sons des autres langues inconnus de sa langues maternelle et qu'il n'en sera plus capable à l'âge de huit ans ;
- Il aura aussi des avantages certains sur le plan intellectuel et sur le plan de la personnalité.
- L'apprentissage précoce d'une langue facilite l'apprentissage ultérieur d'autres langues.
-

Un point aussi important à rajouter sur les avantages , c'est le travail sur la dimension interculturelle chez l'enfant.

Autrement dit, la dimension interculturelle fait partie des apprentissages que l'apprenant d'une langue étrangère doit acquérir pour comprendre la culture de la langue cible afin d'alléger la compréhension et la communication avec des natifs.

Plusieurs éléments peuvent influencer les propos d'interlocuteurs et leurs façon d'agir et d'interpréter. Cependant, tout sujet parlant va s'identifier, inévitablement, à travers la langue qu'il utilise. Celle-ci reflète une grande partie de culture de chacun d'eux et des représentations. La langue, en d'autres termes ; « *structure notre identité en ce qu'elle nous différencie de ceux qui parlent d'autre en ce qu'elle spécifie notre monde d'appartenance (les langues sont faites aussi d'accents, d'idiolectes, de particularités sociales de langage et d'énonciation* » (LAMIZET, B. 2002 :6)

3. L'Ecole :

L'école est tout d'abord une entité physique et une institution destinée à assurer d'une manière organisée l'enseignement des élèves et leur préparation pour l'avenir professionnel. Mais il est fondamental de souligner que l'école constitue également une entité humaine qui réunit, autour d'objectifs communs, différentes générations (jeunes adultes) et cultures et identités. Nous pouvons dire que l'école constitue une société en miniature.

3.1. Les fonctions de l'Ecole :

L'école est connue par plusieurs fonctions :

➤ La fonction de formation :

La première fonction de l'école est tout d'abord l'instruction et l'enseignement qui prennent part à partir de la transmission des connaissances de base (la lecture, l'écriture, le calcul) et allant jusqu'aux multiples disciplines qui permettent à l'apprenant de mieux comprendre le monde qui l'entoure afin de pouvoir agir dessus et le faire évoluer. L'instruction, détient aussi d'un intérêt sur le plan personnel. Du moment où elle permet l'acquisition d'une qualification qui permet soit la poursuite vers les études supérieures ou bien l'accès vers la vie professionnelle. C'est ainsi, grâce à l'instruction que l'apprenant forge progressivement sa place et son statut au sein de la société.

➤ La fonction de socialisation :

L'école, c'est l'institution principale qui vient compléter le rôle de socialisation de la famille. L'enfant sort de sa zone de confort familiale pour aller rejoindre un milieu qui lui est inconnu au début mais au sein duquel il apprendra à être plus autonome et responsable.

L'école réunit ainsi des apprenants au caractère différent les uns des autres, issus de milieux différents et ayant une éducation différente les uns des autres. Ces derniers doivent tout de même apprendre à tisser des relations les uns avec les autres et à vivre ensemble et tolérer les critères qui les différencient.

L'apprenant communique avec ses pairs mais aussi avec les adultes de l'école (enseignants et personnels) qui ont la responsabilité de lui transmettre des valeurs et de lui inculquer la discipline, tout en veillant à l'écouter, lui donner la parole et respecter ses besoins. IL est important de rappeler que l'un des principaux facteurs impactant la réussite scolaire c'est la qualité du climat social de l'école et en particulier au sein de la classe. C'est ainsi qu'en dehors de sa mission formative, l'enseignant se charge aussi de communiquer avec ses élèves de les respecter et de ne marginaliser aucun d'entre eux.

➤ **Fonction idéologique :**

Apprendre c'est aussi former une identité et assimiler une idéologie qui comprend une culture et des normes sociales. Une école qui éduque à la citoyenneté et à la démocratie, c'est une école qui encourage les libertés des élèves et leur non conformisme (liberté de culte, liberté d'expression...etc.). C'est alors à l'école qu'on acquiert, à titre d'exemple, l'ouverture sur la diversité culturelle et la dissimulation des inégalités liées à la classe sociale ou aussi liées au genre (les inégalités entre filles et garçons).

4. Autres institutions

4.1. Les pairs :

Comme la famille, le groupe de pairs constitue un groupe social qui se forme plus ou moins naturellement et aléatoirement et dont les liens sont régis de façon informelle. Les groupes de pairs se forment en fonction de l'âge, des centres d'intérêts, du voisinage...etc. Il est vrai que les pairs à l'école se rencontrent dans un cadre institutionnel, mais les amitiés qui se forment entre eux demeurent fonction de l'affinité et du partage de valeurs liées à la culture propre à leur génération.

Avoir des amis, répond au besoin de reconnaissance et d'appartenance sociale. Ceux-ci, peuvent significativement impacter l'enfant et de l'adolescent autant sur le plan personnel que scolaire. Tout d'abord, les pairs jouent un rôle dans la construction de l'image et de l'estime de soi à travers ce qu'ils communiquent à leurs camarades comme représentations qu'ils ont sur eux. D'une autre part, les pairs peuvent être une source de motivation scolaire et particulièrement s'ils partagent les mêmes objectifs scolaires (ex : ils veulent intégrer la même filière ou ils veulent augmenter leurs performances dans une matière donnée...etc.). Ils peuvent ainsi s'entraider et travailler en groupe. Avoir en commun des projets professionnels liés aux études est également un facteur pouvant pousser les pairs à coopérer entre eux créant ainsi une compétition encourageante.

Le groupe de pairs est essentiel également pour partager des activités de divertissements ou de loisirs mais aussi pour échanger et discuter autour de multiples sujets. Ils sont aussi une source d'écoute en cas de problèmes ou de difficultés car il est nécessaire de ne pas s'enfermer seul dans son problème. Communiquer et exprimer sa difficulté, permet mieux de parvenir à la solution.

4.2. Lieux de culte :

Les comportements des êtres humains sont définis entre autres par leurs représentations du monde et leurs croyances notamment religieuses. La religion, ne constitue pas ainsi un simple rituel de pratiques. Au-delà de ça, la religion communique une hygiène de vie et des valeurs structurant les relations entre les membres d'une société. Les lieux de culte, constituent ainsi des lieux de pratiques

Institutions éducatives

Master 1

Didactique

religieuses mais aussi de rencontre sociale où adultes et jeunes s'y rendent. Dotés d'une certaine autorité, en vue de leur valeur religieuse, ils peuvent constituer un lieu de refuge où le jeune (l'adulte aussi) se rend pour trouver des orientations et demander

conseil aux personnels qualifiés (les Imams pour les Mosquées). Que cela soit pour des sujets de religion ou pour des préoccupations de leur vie quotidienne.

Basée sur l'approche Islamique, la Mosquée est chargée de transmettre les valeurs liées au travail et aux études bannissant la passivité, la déperdition et le vide qui peut s'installer dans la vie d'un individu et en particulier d'un jeune. Il est à souligner que la Mosquée offrait (et le fait toujours) un espace d'apprentissage appelé El Kotab, chargé de faire apprendre aux jeunes enfants le Coran tout en leur enseignant ainsi la lecture et l'écriture.

4.3. Les Médias :

Outil d'information et de communication fondamental, les médias ont toujours constitué un moyen de socialisation. En vue des valeurs qu'ils transmettent et de leur capacité à influencer l'opinion public. Les médias, sont également une voie d'ouverture sur le monde et les différentes cultures qui le constituent. De nos jours, et avec l'évolution d'internet et des réseaux sociaux, les médias sont devenu un important outil d'échange, de partage, de sensibilisation, de contestation et même d'organisation d'événements. Offrant plus de liberté d'expression, ils captivent de plus en plus les jeunes qui y trouvent un propice refuge pour leur temps libre.

Par ailleurs, les médias constituent un outil éducatifs à travers différents contenus éducatifs qu'ils diffusent (émissions, dessins animés...etc.). Mais aussi en étant un outil de collecte de l'information tel qu'il est le cas pour internet qui permet non seulement l'accès aux documents, aux livres mais aussi aux vidéos explicatives dans différents disciplines.

A la fin de cours, nous rentons que les institutions éducatifs sont bien variés.